



COUAC QUI S'PASSE DANS LA DREC/DP ?

*Merci
patron !*



Derrière un bilan financier positif, un discours anxiogène et malhonnête.

Cette année les postiers du groupe La Poste ont produit un bénéfice de 4 600 000 000 euros avant provisions et investissements. Il reste 1 400 000 000 € de bénéfice net.

La Poste, dans sa grande générosité, clos les NAO au bout de 4 séances en validant unilatéralement **une augmentation salariale de 0,9 %** contre 3 % l'an dernier... et 0% pour les fonctionnaires. *

On peut y ajouter, les 10% de perte de salaire par jour de maladie pour les fonctionnaires dû à la loi des Finances passée par 49.3 !

Pour seule consolation, La Poste octroie une prime d'intéressement, qui au moment où se discute le financement des retraites, constitue une perte de ressources pour la solidarité et des droits en moins pour la sécurité sociale.

Cette prime d'intéressement de **733 euros net** (et pas pour tous...) permettra aux postiers de souffler, mais uniquement pour le mois d'avril, le reste de l'année on suspend sa respiration pour vivre.

La part du gâteau partagée s'élève à 3 % du bénéfice pour les postiers, et 97% pour les actionnaires.

La répartition des richesses n'est bien évidemment pas à la hauteur de l'investissement des personnels.

L'intéressement, que la CGT ne signe pas, est une prime aléatoire et soumise à des critères modifiables et multiples choisis, tels que la réduction des gaz à effet de serre ou le niveau de

satisfaction client, qui sont jugés invérifiables et dépendent des politiques de la direction, ce qui pourrait affecter les conditions de travail.

La CGT revendique que la prime d'intéressement corresponde au moins au tiers des bénéfices réalisés, et que les critères soient quantifiables, vérifiables, et orientés vers des choix politiques différents de ceux actuellement pris par l'entreprise.

Pour la CGT FAPT, seule la mobilisation des postiers pourra permettre de rouvrir les négociations salariales et d'obtenir un véritable partage des richesses produites et revendique le 13^{ème} mois.



Cartes prépayées : la fermeture n'aura pas lieu mais pour combien de temps?

Nous avons été invités, le 19 Février 2025 à Limoges, à l'étude d'impact liée à la fermeture du service Cartes prépayées de la Direction des Paiements. Fermeture déjà annoncée aux agents avant même que le point ne soit présenté au CSE. Nous avons compris qu'il fallait aller vite pour traiter une fermeture déjà actée, sans solutions alternatives pour nos clients (notamment les majeurs protégés). Après avoir alertés nos camarades de la Banque Postale, du CREC d'AJACCIO et des services Majeurs Protégés, tous concernés par la fermeture, le sujet à atterri au Conseil d'Administration de La Poste ce qui a entraîné un rétropédalage sur la décision de fermeture. Ne pas se rendre compte de l'effet que de telles annonces peuvent avoir sur le moral des agents montre bien la considération de la Banque Postale à l'égard des salariés de la Poste et de ses clients. Ne doutons pas que le sujet reviendra sur la table lorsque des solutions de paiement alternatives auront été trouvées.

Une expérience Client

C'est l'histoire d'un client de la Banque postale qui veut clôturer son compte, il met le compte à zéro, écrit à la Banque Postale pour en demander la clôture, mais le temps que le courrier arrive et soit traité, patatras... des frais ont mis le compte en négatif, on lui répond donc que c'est impossible, qu'il faut mettre le compte à zéro et écrire à la Banque Postale pour en demander la clôture, mais le temps que le courrier arrive et soit traité, patatras... des frais ont encore mis le compte en négatif, on lui répond donc que c'est impossible, qu'il faut mettre le compte à zéro et écrire à La Banque Postale pour en demander la clôture, mais le temps que le courrier arrive et soit traité, patatras !.....



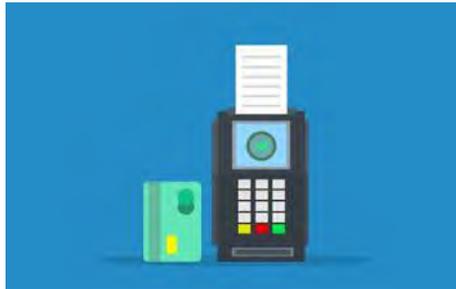
Pas de Bras, pas de chocolat !

Après de nombreux, très nombreux PLUMES pour des bras d'écran d'ordinateur défectueux, pas de réactions.

Après un dossier RPX, voici qu'en à peine une semaine, 20 bras sont apparus dans le service.

Un dossier RPX pèse plus qu'une plume. Alors n'hésitez pas !

Faites appel au RPX CGT !



Tuyaux de Poêle

Nous avons appris que dans les différents services, c'est « Le métier » qui évalue le nombre de positions de travail pour passer les flux. Mais en ce qui concerne le management, ce sont les DEX qui chiffrent le besoin de chefs d'équipe, et décident du remplacement ou plutôt du non-remplacement suite au départ d'un manager (CAP EMPLOI oblige !)

Et comme ces deux tuyaux verticaux ne se rencontrent jamais, la portée managériale qui était avant de 12 agents par manager de proximité, peut monter, monter, monter, sans que ni le « Métier », ni la « DEX » ne réfléchissent ensemble à la cohérence de leurs décisions.

Alors après, ne reste que la bidouille, c'est-à-dire on prend les agents comme des pions et on les redistribue sur des chaises vides près des managers restants.

Allo !?!



Ce n'est pas la gratuité du 3639 qui est responsable des suppressions d'emplois opérées depuis des années dans les Services Clients, Si nos conditions de travail se dégradent, la cause à rechercher se trouve dans les choix stratégiques et économiques de La Banque Postale.

Pendant des années, la Direction a eu pour unique obsession la suppression des emplois dans les services clients : les départs n'étaient pas remplacés, les directions locales n'avaient pas le droit de recruter, il fallait faire du moins, du moins, du moins.

Nous avons vu les effectifs s'effondrer au point qu'aujourd'hui des étages entiers sont vides dans certains de nos sites.

Nous avons vu les compétences partir en fumée sans être transmises à une nouvelle génération de postiers.

Des centaines d'emplois non remplacés pour

quelques dizaines d'embauches, par ci, par là, avec la mutualisation des flux au maximum pour lisser. Voilà les choix que nous payons aujourd'hui avec du full-tel jusqu'à en crever !

La gratuité du 3639 a bon dos pour une Direction de mauvaise foi qui fait semblant d'avoir oublié son #Energies Connectées, avec la fermeture des Services Relations Clients à GRENOBLE, STRASBOURG, CLERMONT, CHALONS en 2022 puis ROUEN, LIMOGES, AJACCIO en 2023. Allez, hop ! Transition professionnelle, Circulez ! Autant d'emplois aux oubliettes pour répondre au 3639 gratuit ou pas !

Le choix stratégique a été et reste encore celui du profit avant l'intérêt des clients et des conditions de travail.

Avec l'explosion des frais bancaires pour les clients modestes, ce sont aussi les mails de contestation qui arrivent en pagaille, Ceux que la boîte aimerait bien mettre à la benne, parce que trop nombreux ... au nom peut-être de l'expérience client !

La colère a grondé dans les services Relation clients et l'action du 6 février dernier en est la démonstration collective. Pour la CGT, il n'y pas d'autre choix que

d'embaucher et de rendre plus attractif le métier.

Après avoir voté une résolution au CSE pour imposer la convocation de la CSSCT Transverse sur le sujet du « full-tel », les représentants du personnel de la commission ont décidé de mettre à disposition un questionnaire qui sera disponible pendant 3 semaines à partir de début mai sur la base du volontariat. Le questionnaire de Karasek est un outil d'évaluation des facteurs psychosociaux au travail. Il est fréquemment utilisé pour mener des enquêtes au sein des entreprises. Des écoutes seront également menées en avril et en mai également auprès des agents volontaires. Nous vous invitons fortement à être un maximum à participer afin de partager vos difficultés et faire entendre vos voix. L'ensemble des données anonymisées sera partagé avec la commission.

Pour autant nous ne sommes pas dupes, il faudra que les personnels des SRC se mobilisent de nouveau pour imposer l'amélioration des conditions de travail.

**PROCHAINE MOBILISATION :
LE 3 AVRIL 2025 A NOTER DANS VOS AGENDAS !!**



Paroles de femmes

- *A mon époque, les droits des femmes étaient à conquérir, on parlait de pas grand-chose, dit la grand-mère.*
- *Moi, j'ai profité de droits nouveaux, on a avancé dans le bon sens, vers plus de progrès pour les femmes, dit la mère.*
- *En tout cas, ça craint aujourd'hui, j'ai vraiment l'impression que ça régresse, dit la fille.*

L'évolution du droit des femmes, au fil des générations, a été une longue Histoire de luttes et de conquêtes mais on aurait tort de penser qu'une fois acquis, un droit n'a plus besoin d'être défendu, car l'Histoire prouve souvent le contraire.



De l'égalité salariale, à la liberté de disposer librement de son corps, en passant par le partage des tâches dans les foyers, ou encore du droit à l'avortement, les avancées féministes restent toujours fragiles.

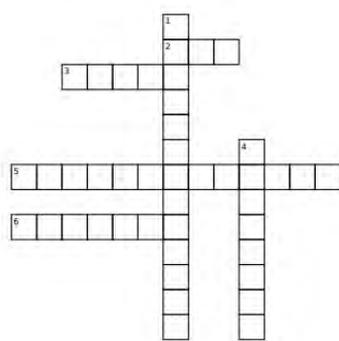
Parce que le poids du patriarcat vieux de millénaires dans nos sociétés impose encore son carcan, parce que les idées réactionnaires resurgissent en ce moment au coin des rues, parce que le machisme est une posture de domination sur les femmes qui se décomplexe aujourd'hui, nous ne nous passerons jamais de luttes pour défendre l'égalité Femme-Homme.

Dans ce combat de tous les jours, nous avons besoin de nous engager en tant que femmes.

Mais nous avons besoin aussi de l'engagement de nos pères, de nos fils, de nos frères, et de nos compagnons, pour changer la vie de toutes les femmes, préserver la pérennité de nos droits et en conquérir de nouveaux pour les futures générations.

Nous étions 250 000 à nous manifester encore une fois ce 8 mars 2025 !!!

LES MOTS DU COUAC (MARS)



Down:

1. système de rémunération facultatif qui permet aux entreprises de distribuer une partie de leur bénéfice aux salariés.
4. Adhérent d'une organisation politique, syndicale, sociale, qui participe activement à la vie de cette organisation.

Across:

2. négociation obligatoire sur les salaires
3. Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
5. Types de risques liés à la santé morale des travailleurs
6. façon particulière et souvent dénigrante de se comporter avec autrui en raison de son sexe

SOLUTIONS DE L'EDITION SPECIALE CSE :

1: ENTRAVE 2: ALERTE 3: EXPERTISE 4: SECRETAIRE 5: COMMISSIONS 6: ASC

Visite au CREA de Poitiers

Le 25 février 2025, une visite était organisée dans le cadre des inspections des CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Condition de Travail). Les camarades de la CGT ont décidé de profiter de ce déplacement pour organiser des Heures d'Informations Syndicales, audiences avec la direction. Merci à tous les participants pour l'organisation et l'accueil !

A titre d'information, les salariés de LBP ont reçu :

Intéressement : 2553€ :

Participation : 2829€

N'oubliez pas de rejoindre le Viva Engage CGT-FAPT CSE DREC/DP



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications: CGT

263, rue de Paris- Case 545- 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00

Site: www.cgt-fapt.fr Mail: fede@cgt-fapt.fr

